

Une nouvelle rivale pour l'épilation à la lumière pulsée

3/07/2019 | Equipements | Siska von Saxenburg



Alors que le gouvernement s'apprête à autoriser les esthéticiennes à pratiquer l'épilation à la lumière pulsée, une nouvelle technique commence à faire parler d'elle : l'épilation haute fréquence. Sera-t-elle la technique dépilatoire du futur ?

Inspirée de l'épilation électrique mais sans effraction cutanée, l'épilation haute fréquence vise tous les poils, même très clairs, et tous les types de peaux, jusqu'aux plus bronzées, car le procédé ne cible pas la mélanine.

L'appareil est doté d'une pièce à main et d'un microfilament, qui va s'introduire dans les pores de la peau jusqu'à la naissance du follicule pileux. Le filament est si fin qu'il se glisse le long du poil dans le pore, sa flexibilité lui interdisant toute infraction cutanée. L'action est immédiate, sans risque de surchauffe (le filament est isolé) : les structures germinatives du poil présent dans le follicule sont détruites définitivement.

Comme l'impulsion est plus rapide, plus précise - elle ne travaille qu'à l'intérieur du follicule pileux -, le procédé est indolore et évite les risques de cicatrice à la surface de l'épiderme. Un argument de taille

pour les clientes ! Pour les esthéticiennes, aussi. En effet, l'absence d'effraction cutanée (il n'y a pas d'aiguille) en fait une technique que l'on peut pratiquer en institut.

Poils très clairs ou peaux très bronzées

Jusqu'ici, seule l'épilation électrique, réservée aux médecins, était à même de garantir une épilation définitive, contrairement à l'épilation IPL, mal adaptée à certaines carnations et aux différentes formes de pilosité. Longue et douloureuse, elle demandait au patient beaucoup de patience et un vrai budget.

La haute fréquence ouvre donc de nouvelles possibilités, notamment pour des personnes dotées de poils très clairs ou de peaux très bronzées, condamnées jusqu'ici à l'épilation à la cire ou au fil. Pour autant, une seule séance ne suffit pas, tout dépendant de la phase de croissance du poil, qu'il faut traiter en période anagène, la phase de croissance.

A priori, la technique semble innovante. Mais le fabricant se garde bien de se poser en rival des autres méthodes. Distributeur du procédé en France, Geoffroy Amsellem insiste sur la complémentarité de son dispositif avec les autres méthodes existantes. Les utilisatrices n'ont pas cette réserve...

De 33 à 50 euros les 15 minutes

Audrey Mei, qui a fondé son institut Mademoiselle A. Paris, le premier appart'institut Hygge de Paris, au printemps 2018, s'est prise de passion pour la technique. « Mes dix-sept années d'expérience dans l'esthétique m'ont rendue exigeante. De plus, la formation intensive m'a apporté une nouvelle façon de travailler », assure-t-elle.

Le prix recommandé d'une séance est de 50 euros les 15 minutes. Quant au nombre de séances nécessaires, tout dépend de la pilosité. Audrey Mei propose des dégressifs par nombre de séances et un test gratuit. « Cela me permet de faire un devis personnalisé. En faisant jouer les forfaits, on peut arriver ainsi à un prix de 33 euros les 15 minutes. C'est un coût, mais il s'agit ici d'une épilation définitive », explique l'esthéticienne.

Effectivement, si l'on met en parallèle le fait qu'une femme qui réalise des épilations à la cire pendant quarante ans de sa vie, dépense environ 22 400 euros, à raison d'une épilation à 70 euros toutes les six semaines...

Apilus Xcell-Pro, fabriqué par la firme canadienne Dectro, distribué en France et en Belgique par MGA Group.

<https://professionbienetre.com/soins2/equipements/7981-une-nouvelle-rivale-pour-l-epilation-a-la-lumiere-pulsee>